Adresse
18 Grande Rue, 91590 MONDEVILLE
Téléphone
01 64 98 33 42
Couriel
0910161f@ac-versailles.fr
Site Internet
http://www.ec-montgolfier-mondeville.ac-versailles.fr

Ecole publique maternelle et élémentaire
LES FRÈRES MONTGOLFIER

Conseil d'école

22 juin 2021

Etaient présents :

Mr Amiot, directeur

Mme Lachaise, Mme Langlois, enseignantes

Mme Ferrovecchio, Mme Hittinger, Mme Goyard représentantes des parents d'élèves pour l'année 2020-2021

Mr Bionne, Maire de Mondeville

Mme Soullié et Mme Rotteleur, conseillères municipales chargées des affaires scolaires

Etaient excusées :

Mme Morin, Inspectrice de l'Education Nationale par intérim

Mme Gaïda, Mme Billard, Mr Ronco représentant(e)s des parents d'élèves pour l'année 2020-2021

1. Prévisions des effectifs 2021/2022

Nous devrions accueillir 8 élèves en petite section l'an prochain ainsi que deux élèves de Moyenne section, un élève de CE1, 2 élèves de CE2 et deux élèves de CM2. D'autre part, il y aura 14 départs en 6ème en fin d'année ainsi qu'un départ en CP et en CE1. En conséquence, les prévisions d'effectifs pour l'année 2021/2022 sont les suivantes :

8 Ps, 10 Ms, 8 Gs, 10Cp, 12 Ce1, 10 Ce2, 8 Cm1 et 10 Cm2

Pour un total de 76 élèves. La structure de l'école ne sera donnée qu'à la rentrée.

2. Demande de travaux, travaux réalisés

Demandes de travaux

- Nettoyage des cours
- Réparation de la porte du cabanon afin de faire en sorte qu'elle ferme
- Réparation des tuiles du muret dans la cour des élémentaires
- Réhabilitation du poulailler (bouche les trous et créer un endroit sain pour stocker paille et nourriture)
- Faire refaire les clés du local EPS de la salle Fernand Pelletier ainsi que les clés de la porte en bois du jardin de l'école
- Réparation du sol et des fuites dans les toilettes enfants de l'école

Travaux réalisés

- Installation d'un récupérateur d'eau près du poulailler

3. Bilan de la coopérative scolaire, budgets et investissements

Mesdames Lachaise et Langlois ont réalisé le bilan de la coopérative scolaire :

A ce jour, la coopérative scolaire est bénéficiaire de **1170,00€.**

Dépenses importantes :

- Atelier Lego : 780€, dont 520 payés par l'APEM
- USEP Maternelle : 117€
- Matériel pédagogique : 114€
- Chocolats de Pâques: 60€

Au vue des dépenses inexistantes de l'an dernier, nous n'avons pas jugé utile de faire d'appel aux dons auprès des parents pour la coopérative scolaire cette année.

Bilan budget et investissements

- A la demande de Mme Langlois et Mr Amiot, 300 € seront déduits du budget fourniture 2021-2022 alloué par la mairie afin de participer au voyage scolaire.

4. Actions menées et à venir au troisième trimestre

Evènements passés

- Décloisonnements entre les classes de Mme Langlois et Mr Amiot en anglais et en questionner le monde, Espace.
- Joëlle Bianco assure toujours les séances d'histoire des arts chaque jeudi après-midi. Nous la remercions chaleureusement.
- Les enfants de l'école ont participé à l'évènement « Nettoyons la nature » le vendredi 18 juin. A l'aide de parents d'élèves accompagnateurs, ils ont pu nettoyer notre commune.
- Les élèves de CP/CE1 ainsi que les CE2/CM1/CM2 se sont produits en théâtre devant leurs camarades le jeudi 17 juin.
- Les élèves de maternelle ont participé à l'activité USEP « Maternathlon » à Vert-le-Petit. Il s'agissait d'ateliers athlétisme (saut, course, haies, …)
- Le 4 juin, les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de chant des « Repriseuses de l'Ouest » offert par l'APEM. Les deux chanteuses ont proposé un spectacle différent aux maternelles et aux élémentaires. Celui-ci a été apprécié de tous.
- Le vendredi 30 avril, les élèves de l'école ont pu participer à des ateliers LEGO. Les maternelles sur le thème de la marchande et les élémentaires sur celui du moyen-âge.

Evènements à venir

- Afin de remplacer la fête de l'école qui n'aura pas lieu cette année, les enseignants proposeront aux enfants de participer à des Olympiades le jeudi 1er juillet.
- Un pique-nique au terrain de sport sera proposé aux enfants le lundi 5 juillet.

5. Voyage scolaire 2022

Un voyage scolaire sera proposé l'an prochain aux élèves d'élémentaire. Ceux-ci auront l'opportunité de partir une semaine, du 10 au 16 avril 2022 sur l'île de Noirmoutier, à l'Epine. Là, ils auront l'occasion de faire de nombreuses activités. Les déplacements sur l'île se feront à vélo. Une réunion sera prévue en septembre/octobre afin de présenter en détails le voyage aux parents concernés.
Cependant, nous avons inscrit (fait exceptionnel) un grand nombre d'enfant en élémentaire pour l'an prochain ; nous rencontrons un problème de transport. Le bus prévu pour transporter les élèves ainsi que leur vélo est trop petit. Nous cherchons donc activement une société qui pourrait prêter à l'école, le temps de ce voyage, un camion de 20 ou 30 mètres cubes afin d'y mettre les vélos.

6. Bilan des effets de la crise sanitaire au niveau scolaire

- Le port du masque en classe a eu plusieurs effets négatifs, notamment en français aux cycles 1 et 2 (surtout en phonologie). Il a également pénalisé les élèves les plus timides lors des séances de lecture. Enfin, il a eu des répercussions sur la discipline avec les élèves de CM2 qui peuvent discuter avec leurs voisins en toute discrétion.
- Les élèves se sont bien adaptés au port du masque en CP/CE1, mais les CE2/CM1/CM2 ont eu plus de difficulté à l'accepter.
- La crise sanitaire n'a eu aucun effet en maternelle : les élèves n'ont pas pris de retard.
- La crise sanitaire n'a eu aucun effet sur les élèves de CP/CE1 : les élèves n'ont pas pris de retard.
- Des retards ont été constatés en CM1/CM2, notamment en histoire où car le programme n'a pas été fait en totalité l'an dernier. Les CM2 ont, d'autre part, été confrontés à certaines notion cette année pour la première fois (alors qu'elles sont, habituellement, travaillées sur deux ans), les bases dans certains domaines sont donc fragiles.

7. Périscolaire

Mairie : l'étude surveillée ne sera pas mise en place l'an prochain, faute de participants.
Mairie : Le prix des activités périscolaires (cantine et garderie) augmentera l'an prochain.
Mairie : Suite à une mutualisation avec la communauté de commune (CC2V), il y aura l'an prochain un changement de prestataire au niveau de la restauration scolaire : API sera remplacé par Yvelines Restauration.
Mairie : Le personnel de mairie responsable de la restauration scolaire sera formé par Yvelines Restauration l'an prochain.